



HAL
open science

Les effets de long terme de la durée d’instruction des demandes d’asile sur l’intégration des réfugiés

Nadiya Ukrayinchuk

► To cite this version:

Nadiya Ukrayinchuk. Les effets de long terme de la durée d’instruction des demandes d’asile sur l’intégration des réfugiés. De Facto - Institut Convergences Migrations, 2020. ⟨hal-04775067⟩

HAL Id: hal-04775067

<https://hal.science/hal-04775067v1>

Submitted on 14 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-ND 4.0 - Attribution - No Derivative Works - International License

De fact



Migration, intégration et culture : approches économiques

Alexia Lochmann
Sarah Schneider-Strawczynski
Hillel Rapoport
Nadiya Ukrayinchuk
Sylvain Pattieu

Responsables scientifiques :
Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport

20 | Juin 2020

De fact ○

Migration, intégration et culture : approches économiques

Alexia Lochmann
Sarah Schneider-Strawczynski
Hillel Rapoport
Nadiya Ukrayinchuk
Sylvain Pattieu

Responsables scientifiques :
Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport

20 | Juin 2020

GÉNÉRIQUE

L'Institut Convergences Migrations publie la revue *De facto* pour offrir nouveaux points de vues sur les migrations grâce à des articles signés par des spécialistes ainsi qu'une interview en vidéo.

Créée en novembre 2018 dans le cadre de la mission "Insertion dans le débat public" de l'Institut, la revue *De facto* explore chaque mois, pour le grand public, un thème particulier sur les questions de migration.

Écrits dans un style adapté aux formats et au lectorat d'un média généraliste, les articles, illustrations, graphiques et vidéos peuvent être republiés ou rediffusés librement sous la Licence Creative Commons Attribution-No derivative 4.0 International (CC BY-ND 4.0).

Institut des Migrations
Campus Condorcet, Hôtel à projets
8, cours des Humanités
93322 Aubervilliers Cedex
France
<http://icmigrations.fr/defacto/>
Twitter : @DefactoMig
Contact : defacto@icmigrations.fr
ISSN2534-532X

Directeur de publication
François Héran

Comité éditorial
Solène Brun
Sara Casella-Colombeau
Catherine Daurèle
Annabel Desgrées du Loû
Antonin Durand
Nelly El-Mallakh
Anne Gosselin
Catherine Guilyardi
Camille Schmoll

Comité de la rubrique
En images
Elsa Gomis
Francesco Zucconi
Perin Emel Yavuz

Coordinatrice éditoriale
Perin Emel Yavuz

Conception graphique, communication
Perin Emel Yavuz

SOMMAIRE

	Introduction	7
	Sur le terrain	
Alexia Lochmann	L'effet de la formation linguistique sur l'intégration économique des immigrés en France	10
Sarah Schneider-Strawczynski	Comment mesure-t-on l'intégration économique des réfugiés en France ?	16
	Paroles de chercheurs	
Hillel Rapaport	Les migrations amènent-elles un « grand remplacement » culturel ?	20
	En chiffres	
Nadiya Ukrayinchuk	Les effets de long terme de la durée d'instruction des demandes d'asile sur l'intégration des réfugiés	28
	En images	
Sylvain Pattieu	Conflit est le père. À propos de <i>Ni jube ni soumise</i> de Jean Libon et Yves Hinant	34

La notion d'intégration fait l'objet de vifs débats scientifiques. Son étude soulève de nombreux défis quant à sa définition, sa mesure et son caractère multidimensionnel : intégration économique, socio-culturelle, politique, etc. Ce numéro de *De facto* propose d'examiner différents aspects de l'intégration des immigrants ou des réfugiés du point de vue de l'économie en tant que discipline des sciences sociales.

Alexia Lochmann présente une évaluation du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et, en particulier, de la formation linguistique qui y est proposée pour faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail en France. Sarah Schneider-Strawczynski, impliquée depuis trois ans dans l'Enquête sur l'Origine et les Perspectives des Réfugiés en France (OPReF), nous parle du déroulement de l'enquête et de la façon dont elle permet d'appréhender l'intégration économique et sociale des réfugiés. Hillel Rapoport aborde une autre dimension importante, celle de l'intégration culturelle des pays d'accueil et de départ. À travers une analyse à la fois théorique et empirique, il montre que les migrations concourent à la convergence culturelle des pays de départ vers les pays

d'accueil, et ce via la transmission de normes culturelles des seconds vers les premiers. Enfin, le travail de Nadiya Ukrayinchuk nous éclaire sur l'effet de la durée d'instruction des demandes d'asile sur l'intégration des réfugiés en France. Ses résultats démontrent que plus l'instruction est longue, plus elle est pénalisante.

Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport

SUR LE TERRAIN

L'EFFET DE LA FORMATION LINGUISTIQUE SUR L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES IMMIGRÉS EN FRANCE

AU COURS DES ANNÉES 2000, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS A INSTAURÉ DES MESURES POUR AMÉLIORER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES IMMIGRÉS. DEPUIS 2007, CHAQUE NOUVEL IMMIGRANT ADMIS POUR LA PREMIÈRE FOIS AU SÉJOUR EN FRANCE, ÂGÉ DE PLUS DE 16 ANS ET ISSU D'UN PAYS NON MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE, SIGNE UN CONTRAT D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION. UNE FORMATION LINGUISTIQUE Y EST PROPOSÉE POUR ACCROÎTRE LES CHANCES D'ACCÉDER AU MARCHÉ DU TRAVAIL SANS GARANTIR POUR AUTANT UN EMPLOI STABLE.

ALEXIA LOCHMANN, ÉCONOMISTE

Alexia Lochmann, « L'effet de la formation linguistique sur l'intégration économique des immigrés en France », in : Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport (dir.), Dossier « Migration, intégration et culture : approches économiques », *De facto* [En ligne], 20 | Juin 2020, mis en ligne le 15 Juin 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/06/08/defacto-020-01/>



Le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI), remplacé en 2016 par un nouveau Contrat d'Intégration Républicaine, imposait une formation civile aux institutions françaises et aux valeurs de la République, une formation linguistique et une session d'information sur la vie en France. Il fournissait également une attestation de compétences professionnelles.

En s'intéressant à la formation linguistique, notre recherche, menée sous la direction de Hillel Rapoport et Biagio Speciale au sein de l'École d'Économie de Paris (PSE), examine l'impact que l'apprentissage du français peut avoir sur l'intégration dans le marché du travail : l'obtention ou la recherche d'emploi, la probabilité d'être employé, d'avoir un contrat à durée indéterminée, d'être impliqué dans un travail informel, et l'effet sur le revenu de l'individu.

Barrière de la langue, barrière à l'intégration.
Crédits : P. Yavuz - ICM

¹ Voir : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Etudes/Etudes/Enquete-Longitudinale-sur-l-Integration-des-Primo-Arrivants-ELIPA/ELIPA>

Nous avons travaillé sur la base de données de l'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (ELIPA)¹, créée par le Ministère de l'Intérieur, qui suit sur trois années (2010, 2011 et 2013) le parcours d'intégration de 6 000 immigrés ayant signé un contrat d'accueil et d'intégration en 2009. Nos méthodes économétriques relèvent principalement de la méthode dite de « régression sur discontinuité », qui consiste à comparer les individus de part-et-d'autre du seuil (ici le score au test linguistique préalable) qui détermine la participation au programme de formation.

Apprendre le français aide à entrer sur le marché du travail

En 2010, 24 % des signataires du CAI étaient invités à suivre une formation linguistique, leur niveau étant jugé trop faible après avoir passé le test de connaissances de la langue française écrite et parlée. Nos recherches montrent que le nombre d'heures de formation linguistique reçues augmente de manière significative la participation de l'immigrant à la population active. Avec 100 heures de formation, la probabilité d'entrer sur le marché du travail augmente de 14,5 à 26,6 points de pourcentage. La probabilité moyenne pour les immigrants de participer à la population active étant de 81 % en 2013, nos résultats montrent donc un effet assez remarquable.

Les bénéfices de la formation au français augmentent avec le niveau d'éducation de la personne, qui a lui-même un effet positif direct sur la participation à la population active. Les individus non alphabétisés tirent peu profit ou pas du tout des cours de langue, et les femmes ont tendance à bénéficier moins de la formation linguistique. C'est le cas aussi des individus au-dessus de l'âge médian.

Cependant, participer à la population active ne signifie pas obligatoirement un emploi stable. Nous

ne trouvons aucun effet significatif de la formation linguistique sur la probabilité d'être employé, d'avoir un CDI, d'avoir un travail même informel, ou sur le revenu par tête du ménage. Participer à des cours de langue semble même avoir un impact légèrement négatif sur le fait d'avoir un emploi à temps plein, peut-être parce qu'apprendre une langue demande du temps libre. Il est probable que la période de notre étude (3 ans) est trop courte pour permettre de capter les effets à long terme de la maîtrise de la langue, et donc la transition entre la simple participation au marché du travail (qui inclut la recherche d'emploi) au fait d'avoir à un emploi pérenne.

Une formation linguistique ne garantit pas l'intégration

Dans l'enquête ELIPA, 70 % des individus qui ont suivi une formation linguistique ne pensent pas que celle-ci était suffisante pour apprendre le français, et à peu près le même pourcentage aurait aimé avoir plus d'heures d'enseignement. D'ailleurs, les cours de langue ne semblent pas avoir d'impact significatif sur le niveau du français parlé et écrit. Le français de ceux qui ont suivi des cours n'est pas meilleur en 2013 que celui de ceux qui n'en ont pas suivis, sauf pour les immigrants dont la langue maternelle n'est pas trop éloignée du français.

En outre, on pourrait s'attendre à ce qu'une formation linguistique se traduise par une augmentation plus importante du taux d'emploi ou donne accès à de nouveaux réseaux d'amis, notamment français, mais ce n'est pas ce que nous trouvons.

Nous avons également tenté d'évaluer si la formation linguistique délivrée dans le cadre du CAI avait un effet positif sur les perceptions qu'ont les individus eux-mêmes de leur intégration ; là encore les effets sont plutôt négatifs, en lien peut-être avec une déception ou une démotivation après avoir réalisé que les cours

de langue ne les aident pas à trouver un emploi. Les immigrés qui ont suivi des cours ne déclarent pas maîtriser mieux les compétences linguistiques que les autres et expriment plutôt un moindre « sentiment d'être chez soi » en France et un moindre intérêt pour la politique française.

Des cours pour s'ouvrir à la vie en France

Enfin, et pour conclure sur une note positive, la formation linguistique semble avoir un effet sur ce que nous appelons le canal de l'information. Avant, pendant et après les cours, les participants peuvent en profiter pour échanger sur leurs expériences en France et se donner des conseils importants sur la vie quotidienne et le marché du travail. Cet échange implique non seulement les participants, mais aussi l'enseignant qui peut devenir une référence directe et une source d'information accessible exclusivement aux participants. Un effet positif des cours de français est observé sur la recherche d'un travail (via Pôle Emploi), l'obtention du permis de conduire ou la demande de reconnaissance du dernier diplôme universitaire. Ces constatations amplifient notre compréhension des cours de langue comme moyen de faciliter l'intégration.

Depuis le nouveau plan d'intégration de 2016, les cours de langue du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) proposent une formation plus avancée. Le CIR prévoit des parcours de 50, 100 ou 200 heures selon les besoins, pour atteindre un niveau (A1), supérieur à celui de l'ancien CAI. La formation est plus personnalisée, et prévoit des cours plus interactifs et basés sur l'utilisation des nouvelles technologies. Afin de favoriser l'insertion professionnelle, certaines parties de la formation se concentrent sur la vie pratique, publique et professionnelle en France. Le gouvernement organise également des cours gratuits de niveaux A2 et B1, requis pour renouveler le

permis de séjour « pluriannuel » et pour la procédure de naturalisation. Pour analyser si ce changement de politique d'intégration est bénéfique pour l'intégration des immigrants, de nouvelles vagues de l'enquête ELIPA sont actuellement en cours de réalisation.

L'auteure

Alexia Lochmann est doctorante en économie à la Paris School of Economics et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est *fellow* de l'Institut Convergences Migrations.

Pour aller plus loin

Alexia Lochmann, Hillel Rapoport, Biagio Speciale, « The effect of language training on immigrants' economic integration: Empirical evidence from France », *European Economic Review*, vol. 113, avril 2019.
URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0014292119300200>

COMMENT MESURE-T-ON L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES RÉFUGIÉS EN FRANCE ?

DEPUIS TROIS ANS, SARAH
SCHNEIDER-STRAWCZYNSKI
COORDONNE L'ENQUÊTE SUR
L'ORIGINE ET LES PERSPECTIVES
DES RÉFUGIÉS EN FRANCE (OPREF),
DIRIGÉE PAR HILLEL RAPOPORT
À LA PARIS SCHOOL OF ECONOMICS.

10 000 RÉFUGIÉS SERONT
INTERROGÉS EN SEPT LANGUES
SUR LEUR PARCOURS MIGRATOIRE,
LEUR ARRIVÉE ET LEUR RÉCENTE
INTÉGRATION EN FRANCE.

CETTE ENQUÊTE PERMETTRA
D'Étudier leur intégration
dans le marché du travail,
mais aussi leur intégration
sociale et leur bien-être.

**SARAH SCHNEIDER-STRAWCZYNSKI,
ÉCONOMISTE**

Sarah Schneider-Strawczynski, « Comment mesure-t-on l'intégration économique des réfugiés en France ? », in : Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport (dir.), Dossier « Migration, intégration et culture : approches économiques », *De facto* [En ligne], 20 | Juin 2020, mis en ligne le 15 juin 2020. Réalisation : Catherine Guilyardi. URL : <http://icmigrations.fr/2020/06/08/defacto-020-02/>



Sarah Schneider - Strawczynski, économiste
Paris School of Economics, Paris 1 Panthéon Sorbonne

REGARDER LA VIDÉO :
<https://youtu.be/4Atgyai8pH0>

L'auteure

Sarah Schneider-Strawczynski est doctorante à Paris School of Economics et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *fellow* à l'Institut Convergences Migrations. Elle est spécialisée en économie des migrations.

Tous les entretiens vidéos de *De facto* sont accessibles sur la chaîne Youtube de l'Institut Convergences Migrations :
<https://www.youtube.com/channel/UCZPV5GIVMTDE8Hb6-7702lg>

PAROLES DE CHERCHEUR

LES MIGRATIONS AMÈNENT-ELLES UN « GRAND REMPLACEMENT » CULTUREL ?

**CE TEXTE RÉSUME LA
PRÉSENTATION¹ DE L'AUTEUR
AU COLLÈGE DE FRANCE
LE 20 JANVIER 2020 DE L'ARTICLE
« MIGRATION AND CULTURAL
CHANGE », CO-ÉCRIT AVEC SULIN
SARDOSCHAU ET ARTHUR SILVE.
HILLEL RAPOPORT, ÉCONOMISTE**

Hillel Rapoport, « Les migrations amènent-elles un « grand remplacement » culturel ? », in : Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport (dir.), Dossier « Migration, intégration et culture : approches économiques », *De facto* [En ligne], 20 | Juin 2020, mis en ligne le 15 juin 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/06/10/defacto-020-03/>



La mondialisation n'est pas qu'économique, elle est également culturelle. Elle concerne le commerce, les mouvements de capitaux et les migrations tout autant que les modes de consommation, les croyances et les valeurs. Ces différentes dimensions de la mondialisation sont étroitement liées : la mondialisation économique et la mondialisation culturelle sont complémentaires. S'il paraît évident que le commerce est un vecteur de diffusion culturelle, qu'en est-il des migrations ? Les hommes étant porteurs et transmetteurs de culture, ils contribuent par leurs mouvements au changement culturel global. Mais pour aller vers quoi ? La création d'un « village mondial », une américanisation du monde, une polarisation culturelle conduisant à un « choc des civilisations », voire un « grand remplacement », non pas démographique mais, plus insidieusement, culturel ?

Crédits. : P. Yavuz – ICM

¹ Voir la présentation du 20 janvier 2020 : <https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/seminar-2020-01-22-09h30.htm>

² Site du World Values Survey : <http://www.world-valuesurvey.org/wvs.jsp>

Notre article apporte des éléments de réponse empiriques à ce débat. Nous reprenons la définition usuelle de la culture (ensemble de valeurs et croyances apprises et transmises) et reformulons la question de recherche de la manière suivante : les migrations rendent-elles les pays d'origine et d'accueil culturellement plus proches les uns des autres et, si oui, qui converge vers qui ?

Des bases de données très fournies

Nous évaluons la proximité culturelle entre deux pays en construisant des indicateurs standardisés à partir du « World Values Survey » (WVS)², une enquête internationale réalisée tous les cinq ans depuis le milieu des années 80 et qui pose un ensemble de questions identiques à un échantillon représentatif d'individus dans un grand nombre de pays. Les questions (plusieurs dizaines) portent sur les valeurs que les gens souhaitent transmettre à leurs enfants, leurs priorités dans la vie, leur degré de confiance (envers les autres, leurs gouvernements, les médias) ou encore leur degré de religiosité.

Nos indicateurs permettent de mesurer la proximité culturelle entre deux pays et d'examiner l'effet des migrations internationales sur l'évolution de cette dernière. Les données sur les migrations proviennent des bases de la Banque Mondiale ou de l'OCDE. La périodicité des observations est de cinq années, correspondant aux différentes vagues du WVS.

Mais que tester exactement ? On peut chercher à répondre à la question factuelle de la convergence ou de la divergence culturelle amenées par les migrations internationales, mais il est encore plus intéressant de comprendre quels sont les facteurs explicatifs derrière tel ou tel résultat.

Quel pays converge culturellement vers l'autre ? Une question délicate

Nous construisons pour cela un modèle théorique en partant de l'hypothèse que les individus migrent à la fois pour des motifs économiques (gain économique individuel escompté de la migration) et pour des motifs culturels (désir d'évoluer dans un environnement plus proche de leurs valeurs). Les migrants représenteront un échantillon d'autant plus culturellement représentatif du pays d'origine que le motif économique primera sur le motif culturel, et d'autant plus sélectionné culturellement dans le cas inverse. On identifie par ailleurs trois canaux dynamiques de transmission culturelle une fois la migration réalisée : la « dissémination » (lorsque les immigrés diffusent leur culture auprès des populations natives du pays d'accueil), l'« assimilation » (lorsque les immigrés absorbent la culture du pays d'accueil), et les « rémittences culturelles » (lorsque les émigrés transfèrent la culture du pays hôte vers le pays d'origine).

Nos résultats montrent que la migration tend à promouvoir la convergence culturelle, ce qui est compatible dynamiquement avec les motifs de dissémination et de rémittences culturelles. Mais qui converge vers qui ? Il est difficile techniquement et délicat conceptuellement de répondre à cette question : imaginez que vous regardez le ciel et voyez deux étoiles à deux moments du temps : vous pouvez dire si elles se sont rapprochées ou éloignées, mais pas laquelle s'est rapprochée ou éloignée de l'autre, parce que la carte du ciel (qui dépend de la position de la terre) a elle-même bougé. C'est ici qu'il est utile, et même indispensable, de disposer d'un modèle théorique pour aller plus loin.

Notre modèle théorique permet de tester nos prédictions empiriques

La convergence culturelle induite par les migrations, que nous observons, provient-elle de la transformation culturelle des pays d'accueil, transfigurés(ou défigurés) qu'ils seraient par l'absorption des normes et valeurs culturelles importées par les immigrants, comme le soutiennent les tenants de la théorie du grand remplacement culturel ? Ou sont-ce les pays de départ qui se transforment par adoption de valeurs et normes issues des traditions et cultures des pays de destination de leurs émigrants, ce que soutiennent les sociologues à travers le concept de « social remittances ».

Notre modèle théorique permet de prédire l'intensité de la convergence(ou de la divergence)selon l'importance relative des motifs économiques et culturels de la migration. Si le motif économique est dominant dans la décision de migrer, on peut s'attendre à ce que les migrants représentent un échantillon culturellement assez représentatif de la population du pays de départ. Dans ce cas, la migration est un facteur de convergence culturelle puisqu'elle consiste à mixer dans le pays de destination deux populations culturellement différentes. Si le motif culturel est dominant, les individus culturellement proches de la population du pays de destination seront surreprésentés parmi les émigrants. La migration est alors un facteur de divergence culturelle au sein de la minorité car elle renforce le groupe ou le type culturellement dominant dans le pays de destination.

Ce que montrent les prédictions dynamiques du modèle, c'est que plus le motif culturel est important, plus la convergence sera forte si le mécanisme sous-jacent de transmission culturelle est de type « remittances culturelles » et faible si le mécanisme sous-jacent est de type « dissémination » ; inversement, plus le motif économique est prévalent, plus on s'attend à ce que la convergence soit forte en cas de dissémination et

faible en cas de rémittences culturelles. Il s'agit là de prédictions que l'on peut tester indifféremment à partir de ces deux mécanismes, ceux-ci pouvant donc être différenciés empiriquement

La migration concourt bien à la convergence culturelle des pays de départ vers les pays d'accueil

Notre travail empirique a donc consisté à tester ces différentes prédictions et le résultat principal est que la migration concourt bien à la convergence culturelle des pays de départ vers les pays d'accueil. Autrement dit, le mécanisme de transmission dominant provient des rémittences culturelles. Il s'agit là d'un résultat robuste, significatif statistiquement et important quantitativement. Tous les tests empiriques pointent dans la même direction : c'est le mécanisme de « rémittences culturelles » qui ressort chaque fois vainqueur ; à chaque fois, on trouve une convergence culturelle plus forte lorsque les gains économiques sont plus faibles et/ou lorsque les gains culturels sont plus forts. Ces résultats disqualifient donc le mécanisme de dissémination et les thèses « épidémiologiques » fondées sur l'idée que les immigrés disséminent leur culture vers les populations natives des pays d'accueil (thèses qui, dans leur version complotiste, culminent dans les théories du grand remplacement culturel).

L'auteur

Hillel Rapoport est économiste, professeur à la Paris School of Economics (PSE), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est responsable du département Dynamics de l'Institut Convergences Migrations.

Pour aller plus loin

Hillel Rapoport, Sulin Sardoschau et Arthur Silve, « Migration and Cultural Change », 2020.

EN CHIFFRES

**LA DURÉE D'INSTRUCTION
DES DEMANDES D'ASILE
ET SES EFFETS DE LONG TERME SUR
L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS
EN S'APPUYANT SUR L'ENQUÊTE
LONGITUDINALE SUR L'INTÉGRATION
DES PRIMO-ARRIVANTS (ELIPA)¹,
QUI SUIT LES IMMIGRÉS FRANÇAIS
AYANT SIGNÉ LE CONTRAT D'ACCUEIL
ET D'INTÉGRATION (CAI) EN 2009,
ON CONSTATE QUE PLUS LA DURÉE
D'INSTRUCTION EST LONGUE,
PLUS L'INTÉGRATION EST LENTE
– UN EFFET QUI NE DISPARÂIT PAS
COMPLÈTEMENT DANS LE TEMPS.
NADIYA UKRAYINCHUK, ÉCONOMISTE**

Nadiya Ukrayinchuk, « Les effets de long terme de la durée d'instruction des demandes d'asile sur l'intégration des réfugiés », in : Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport (dir.), Dossier « Migration, intégration et culture : approches économiques », *De facto* [En ligne], 20 | Juin 2020, mis en ligne le 15 Juin 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/06/08/defacto-020-04/>

La période d'instruction de la demande d'asile est une période de grande incertitude et de stress pour les demandeurs d'asile. C'est une source supplémentaire de démotivation et de désillusion. De plus, ne possédant qu'un permis de séjour temporaire, les demandeurs d'asile sont pratiquement exclus du marché du travail, ne peuvent pas suivre les cours officiels de langue et n'ont pas accès à d'autres formes de droits fondamentaux et d'aides disponibles pour les réfugiés. Ils ne sont pas en mesure de construire et de planifier leur avenir, d'investir dans le capital humain et social de la société d'accueil. En outre, leur capital humain pré-migratoire se déprécie et devient obsolète.

Les données de l'enquête ELIPA permettent de quantifier les coûts socio-économiques liés à la durée d'instruction de la demande d'asile et de mettre en évidence la persistance de ses effets négatifs sur l'intégration des réfugiés à long terme, une fois le statut de réfugié obtenu.

Si nous prenons pour exemple l'intégration économique, les résultats montrent que plus les réfugiés vivent longtemps en France, plus ils ont de chances d'être en emploi, mais cet impact positif sera réduit par les effets négatifs liés au temps qu'ils ont passé à attendre la reconnaissance officielle de leur statut de réfugié. On constate également que, pour chaque réfugié, la période d'attente se « dilue » progressivement avec le temps et donc que l'ampleur de son impact négatif s'estompe elle aussi peu à peu. Une fois le statut de réfugié obtenu, on pourrait ainsi s'attendre à ce que l'effet négatif de la période d'instruction disparaisse après quelques années et mette tous les réfugiés sur un même pied d'égalité vis-à-vis de l'intégration.

Tel n'est pas le cas. Ce point est illustré sur le graphique ci-dessous. Pour les réfugiés qui ont connu des délais d'instruction différents, les chances d'intégration dans le marché de l'emploi connaissent une convergence dans le temps mais avec la persistance d'importants

¹ L'enquête Elipa suit sur trois années (2010, 2011, 2013) les immigrés français ayant signé le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) en 2009.

écarts. Si nous comparons un réfugié qui a passé 5 années à attendre la reconnaissance de son statut avec un individu qui aurait obtenu un titre de séjour dès son arrivée, les chances du premier d'accéder à l'emploi après 10 années depuis l'obtention de son statut de réfugié seront de 22,2 points de pourcentage (p.p.) inférieures, toute chose égale par ailleurs. Et même après 40 ans de résidence permanente, bien qu'il diminue, l'écart persiste avec un niveau de 7,4 p.p. Pour les réfugiés ayant connu un délai d'attente d'un et de dix ans, ces écarts s'élèvent à 1,6 p.p. et 13,3 p.p. respectivement après 40 ans. Ainsi, plus la durée d'instruction est rapide, plus les chances d'une intégration économique réussie sont élevées.

Les implications politiques de ces résultats sont importantes. Ils soulignent la nécessité d'une réduction de la durée d'instruction des demandes d'asile, parce qu'elle augmente les risques d'apparition d'une trappe de « non-intégration » pour les personnes dont le statut de réfugié serait reconnu trop tardivement.

L'auteure

Nadiya Ukrayinchuk, économiste, est spécialiste des questions d'intégration socio-économique des immigrants ainsi que des questions des attitudes des autochtones envers les immigrés. Elle est rattachée au laboratoire LEM (UMR 9221) et fellow de l'Institut Convergences Migrations.

Pour aller plus loin

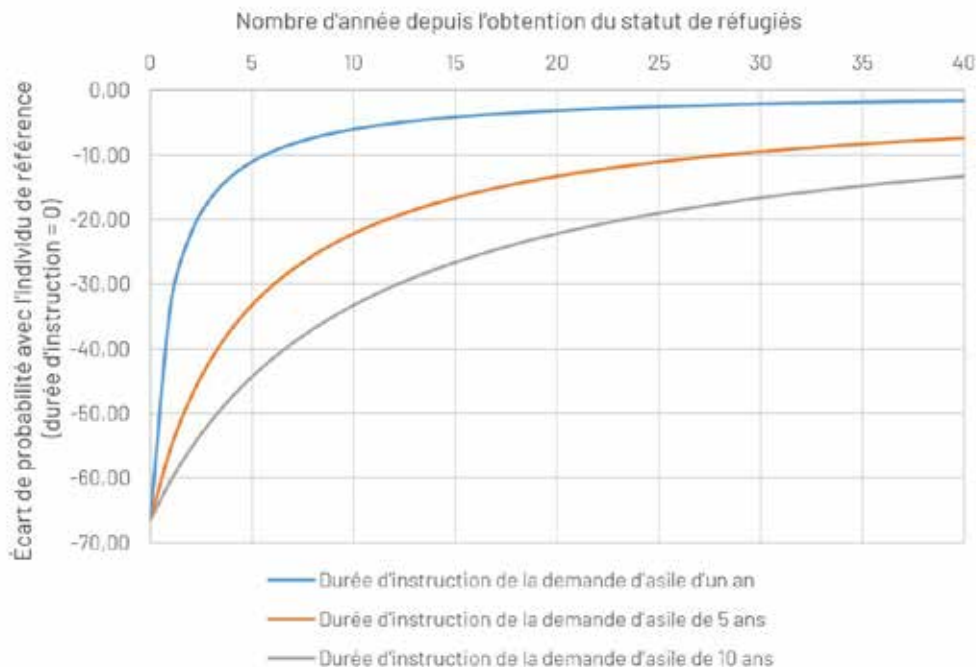
Nadiya Ukrayinchuk et Olena Havrylchyk, « Living in limbo: Economic and social costs for refugees », *Canadian Journal of Economics*, 2020 (à paraître en novembre).

Nadiya Ukrayinchuk et Olena Havrylchyk, « The Impact of

Limbo on the Socio-Economic Integration of Refugees in France », *ifo DICE Report*, vol. 15 n°3, 2017, p. 11-15. URL : <https://www.ifo.de/DocDL/dice-report-2017-3-havrylchyk-ukrayinchuk-october.pdf>

ELIPA, Enquête longitudinale d'intégration des primo-arrivants, département des statistiques, des études et de la documentation de la Direction générale des étrangers en France (DGEF), Ministère de l'intérieur. URL : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Etudes/Etudes/Enquete-Longitudinale-sur-l-Integration-des-Primo-Arrivants-ELIPA/ELIPA>

Variation temporelle de l'effet de la durée d'instruction de la demande d'asile sur la probabilité d'être en emploi



Nadiya Ukrayinchuk

Sources : Calculs à partir des estimations sur données d'ELIPA

Institut **CONVERGENCES**
MIGRATIONS

Lecture du graphique

Ce graphique présente le nombre d'années depuis l'obtention du statut de réfugiés (sur l'axe des abscisses) et l'écart de probabilité d'être en emploi avec l'individu de référence (sur l'axe des ordonnées). Trois réfugiés avec des délais d'attente d'un, de cinq et de dix ans sont comparés avec une personne théorique (l'individu de référence) qui aurait reçu son permis de séjour immédiatement après son arrivée (période d'instruction = 0). Des valeurs négatives sur l'axe des ordonnées signifient que des réfugiés avec des durées d'instruction strictement supérieures à zéro ont moins de chance d'être en emploi par rapport à l'individu de référence pour lequel la durée d'instruction est égale à zéro. Par exemple, au moment où les trois réfugiés ont reçu leurs permis de séjour permanents (0 sur l'axe des abscisses), leur probabilité d'avoir un emploi était de 66,5 p.p. inférieure par rapport à l'individu de référence (l'axe des ordonnées). Si l'on s'intéresse à leurs chances d'être en emploi 5 ans après, les écarts des probabilités par rapport à l'individu de référence ont diminué mais à des rythmes différents pour s'établir à 11,1 p.p., 33,3 p.p. et 47,5 p.p. respectivement pour chacun de ces trois réfugiés.

EN IMAGES

CONFLIT EST LE PÈRE.
À PROPOS DE *NI JUGE NI SOUMISE*
DE JEAN LIBON ET YVES HINANT, 2017
ALORS QUE LES VIOLENCES
CONJUGALES SE SONT ACCRUES
PENDANT LE CONFINEMENT,
L'HISTORIEN ET ROMANCIER SYLVAIN
PATTIEU LIVRE UNE RÉFLEXION
SUR LES CONDITIONS D'UNE SOCIÉTÉ
JUSTE.
À PARTIR DE CE DOCUMENTAIRE
PRODUIT PAR VINCENT FAIVRE,
IL OFFRE UN REGARD SENSIBLE SUR
L'EXERCICE DIFFICILE DU TRAVAIL
D'UNE JUGE D'INSTRUCTION.
**SYLVAIN PATTIEU, HISTORIEN
ET ROMANCIER**

Sylvain Pattieu, « Conflit est le père. À propos de *Ni juge ni soumise* de Jean Libon et Yves Hinant, 2017 », in : Nelly El-Mallakh et Hillel Rapoport (dir.), Dossier « Migration, intégration et culture : approches économiques », *De facto* [En ligne], 20 | Juin 2020, mis en ligne le 15 juin 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/06/10/defacto-020-05/>



« Conflit est le père de tous les êtres, le roi de tous les êtres, aux uns il a donné formes de dieux, aux autres d'hommes, il a fait les uns esclaves, les autres libres » : ainsi disait Héraclite du temps des Grecs antiques, ainsi résumait-il les oppressions, les dominations, la lutte des classes et des individus, pour s'élever, pour soumettre, pour assurer sa place et celle des siens, pour aussi longtemps que possible.

Ni juge ni soumise est un film documentaire consacré à la juge bruxelloise Anne Gruwez. Elle est dans son bureau, elle est sur le terrain, dans une voiture de policiers à qui elle réclame la sirène, le gyrophare. Elle reçoit ses clients, comme elle les appelle, futurs prisonniers ou futurs libérés. Elle regarde déterrer un cadavre pour une autopsie, équipée d'un parapluie rose pour se protéger du soleil. Elle pose des questions, elle morigène ceux qui sont face à elle. Avec le sourire, souvent.

Une société ne peut se résumer à un seul conflit, à un unique rapport de force. Il y a celui entre capital et travail, patrons et employés, il est fondamental. Mais dans notre monde marqué par le patriarcat, il y

Anne Gruwez, juge d'instruction en Belgique, suivie par la caméra de Jean Libon et Yves Hinant dans le documentaire *Ni juge ni soumise* (2017).

a aussi les rapports entre les hommes et les femmes. Le racisme comme réalité structurelle, les héritages des périodes coloniales, les inégalités actuelles entre pays du Nord et pays du Sud, dessinent encore d'autres formes de domination. Tout ça se mêle, s'entrechoque, en chaque individu. On n'est jamais seulement patron ou employé, on est aussi un homme ou une femme (on peut passer de l'un à l'autre), on vient de quelque part, nos parents aussi. On a une apparence, une trajectoire sociale, un capital culturel en évolution constante.

“ LA VIOLENCE SOCIALE PEUT SEMBLER ABSTRAITE. POURTANT, ELLE MAINTIENT DES GROUPES ENTIERS DANS UNE POSITION SUBALTERNE, DÉVALORISÉE, DISCRIMINANTE. ”

Le film est issu de la série documentaire Strip-Tease, même s'il est plus long que le format habituel. Il reprend les procédés habituels de la série : les images sont montées, saccadées, livrées brutes, sans commentaire. Comme spectateur, on est confronté aux situations et aux paroles sans commentaire ni voix-off, sans intervention autre que la subjectivité du montage. Hormis cette média-

tion implicite, on prend tout, c'est violent, c'est direct.

Je suis face à l'écran, je regarde, je suis mal à l'aise, je m'immisce dans cette intimité entre une juge et ses prévenus, les paroles sont crues, les situations souvent dures, on a quelques moments, pas l'intégralité des affaires, difficile de faire son opinion, de saisir plus que ces bribes interrompues. Elle a le pouvoir de libérer ou d'emprisonner, de mener l'enquête ou d'abandonner, on n'a d'autre possibilité que de voir la justice suivre son cours. On ne sait pas toujours quoi penser.

Dans le documentaire, Anne Gruwez traite toutes sortes d'affaires. Une bonne part de son travail consiste toutefois à recevoir des individus soupçonnés de violences contre des plus faibles : des femmes, souvent, des personnes âgées. Entre les mains de madame la juge il y a des dossiers, des preuves irréfutables ou des éléments à examiner scrupuleusement, il y a mention des antécédents et des récidives. Beaucoup de ses clients sont étrangers, ou d'origine étrangère.

Il y a plusieurs formes de violences dans une société. Celle des individus envers d'autres individus est la plus évidente, elle nous touche directement quand on en est victime. La violence sociale peut sembler plus abstraite, elle maintient pourtant des groupes entiers dans une position subalterne, dévalorisée, discriminante.

Anne Gruwez ne se laisse pas faire par ceux qui rentrent dans son bureau. Un homme soupçonné de meurtre la provoque, lui demande ce qui se passerait s'il refusait un prélèvement ADN, elle répond très calmement, je vous ferais plaquer au sol, on utiliserait la manière forte. Elle a de son côté la violence légitime, légitime au sens de la loi, celle de l'État. L'homme rigole un peu, elle précise, des policiers vous plaqueraient, mais si j'étais seule face à vous, je vous mettrais moi-même à terre, je suis très bonne en self-défense. L'homme est décontenancé, il ne sait plus quoi dire. Elle n'est plus alors la juge face au client, elle est la femme face à l'homme qui la regarde de haut, elle lui dit je n'ai pas peur parce que je suis juge, je n'ai pas peur non plus en tant que femme. Face à un autre qui a frappé sa femme, elle ne laisse pas passer l'excuse de la tradition, du c'est comme ça chez nous. Chez vous, c'est la Belgique, elle lui dit. Parfois elle fait un peu trop la leçon, on se demande de quoi elle se mêle, mais il n'y a pas de mépris dans ses mots. Simplement, on n'oublie pas

qu'elle a de son côté la puissance publique, on devine aussi, derrière les personnes dans son bureau, des trajectoires brisées d'avance. Il y en a un qui s'estime injustement traité, il retourne en prison, il lui promet, en partant, s'il sort il part en Syrie, s'il sort il devient djihadiste.

Il y a dans son bureau beaucoup d'hommes qui frappent des femmes, certains qui en tuent. Ça existe dans tous les milieux, cette violence des hommes envers les femmes, chez les riches et chez les pauvres. Avec le confinement, on dit que ces violences augmentent. Dans ma rue la police est venue, chez un couple âgé, plus de soixante-dix ans. Un voisin m'a raconté, depuis

“UNE JUSTICE IDÉALE, ELLE DOIT ÊTRE CAPABLE DE SANCTIONNER, SANS DOUTE, ET D'EXPLIQUER, ET D'ÉDUIQUER, ET DE FAIRE CHANGER.”

le début du confinement, la vieille dame, celle qui porte des chocolats aux étrennes pour mes enfants, pleure, elle dit que son mari la bat. Le confinement aggrave les violences conjugales dans tous les milieux, sans doute, mais on imagine que les sources de tension sont encore pires dans un petit logement, quand on n'a pas

de jardin pour prendre l'air, quand on a des problèmes d'argent. On devine de même, en voyant les clients de madame la juge, la chape de misère sociale, parfois d'ignorance, qui pèse sur eux. Ils ont frappé des plus faibles et ils sont victimes d'injustices sociales, alors on a envie de les accabler et aussi un peu de les défendre.

Mais seulement les défendre, ce serait de la condescendance, ce serait nier la douleur des victimes. Une justice idéale, elle doit être capable de sanctionner, sans doute, et d'expliquer, et d'éduquer, et de faire changer. Conflit est le père, à tous les niveaux, et à chaque échelle de violence, d'oppression,

il faudrait être capable de déterminer les causes, de mesurer en chacun la part de bourreau et de victime, tout ça tellement imbriqué, un travail au millimètre, où personne, en définitive, n'est exonéré, car être rendu responsable, c'est aussi se voir reconnaître la possibilité d'être un acteur à part entière.

L'auteur

Sylvain Pattieu est maître de conférences en histoire et enseigne dans le master de création littéraire de l'Université Paris 8-Saint-Denis. Il est membre junior de l'Institut Universitaire de France.

